



« Vos documents
légalisés en toute
conformité »

La légalisation de documents

1 000 000 DE DOCUMENTS LÉGALISÉS - Depuis 1991, **TRANSLEGA** via son service **TOPLEGA** permet aux entreprises de déléguer l'ensemble des démarches nécessaires à la légalisation de documents.

Nous avons acquis **UN SAVOIR-FAIRE SECTORIEL** (Cosmétique, BTP, Ingénierie...) **ET THÉMATIQUE** (Contrats, Appels d'offres, procès-verbaux ...) reconnu par nos clients.

QUI SOMMES NOUS ?

TRANSLEGA est une société de Conseil et d'Expertise en Formalités Administratives et Consulaires à l'export.

Depuis 27 ans, nous servons exclusivement les entreprises dans leurs démarches d'obtention de visas, de Légalisation, d'apostille et de traductions.

Nous avons développé 2 services **TOPVISAS**, **TOPLEGA** que nous conjugons à la gestion directe d'une offre de **TRADUCTION ASSERMENTEE** qui s'appuie sur des équipes et des procédures expertes.

Depuis 2015, nous avons rejoint le groupe **TOPCHRONO**, spécialiste de la livraison express, ce qui nous a permis de gagner en flexibilité et réactivité.

POUR QUELS BENEFICES ?

- Bénéficier d'une tarification unique
- Proposer aux directions métiers un service complet
- Imputer les coûts aux bonnes directions
- Avoir une visibilité centralisée du budget « formalités »



Acheteur



Assistant(e)

TOPLEGA



Bénéficiaire

- Profiter d'un service complet et sur mesure
- Bénéficier d'un suivi de bout en bout
- Bénéficier d'une tarification et d'une facturation claire et sans surprise
- Etre rassuré par un service professionnel
- Profiter de conseils quel que soit le pays ciblé
- S'appuyer sur une expertise riche de 27 années de légalisation
- Obtenir ces temps les documents sans risquer de retarder ses projets exports

Un
SPECIALISTE
100% BtoB

Statuts - kbis -
pouvoir - facture
- certificat
d'origine -
attestations de
transport ...

Les gages de la réussite **TOPLEGA**



UNE PLATEFORME EXPERTE

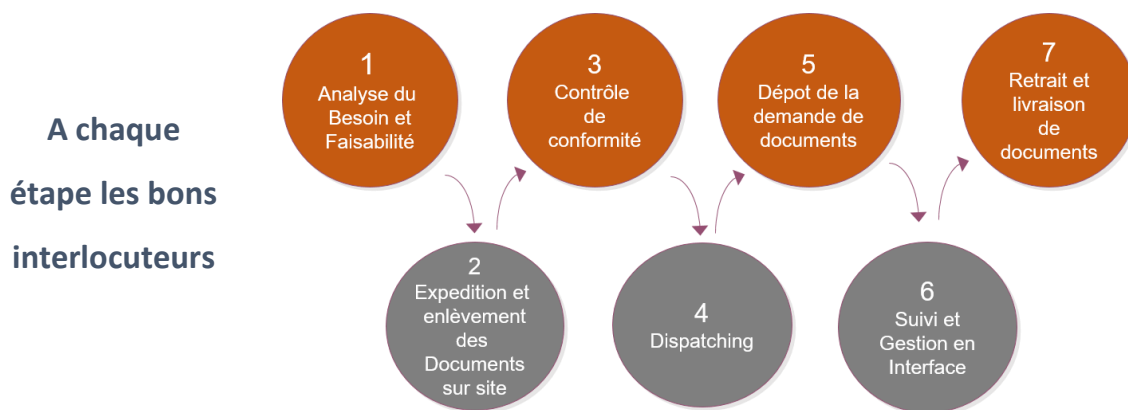
- L'habitude de travailler avec des services aussi divers que les affaires règlementaires, le juridique, l'export, le commercial...des entreprises
- **Maitriser les arcanes administratifs consulaires** (Chambre de Commerce et d'Industrie, Ministère des Affaires Etrangères, Chambre de Commerce Franco-Arabe, Greffes, Mairies...)
- **Le respect des délais**
- ... jusqu'au **conseil sur les us et coutumes légaux** du pays de destination qui influent sur la faisabilité d'un dossier

Notre engagement
Vous remettre à temps les documents légalisés qui conditionnent votre réussite à l'export

Du conseil en amont aux propositions alternatives en aval, nous rendons compte à chaque étape de l'avancée des dossiers.

Afin d'optimiser le temps, souvent compté, nous avons noué des relations de confiance avec des **NOTAIRES** et développé une cellule dédiée à la gestion de la **TRADUCTION ASSERMENTEE** ou libre pour délivrer une réponse quelle que soit la langue requise.

Un mode opératoire rigoureux



Ils nous font confiance :

BTP (Vinci Construction...); CHIMIE (Cargill, Cofran...); PHARMACIE (GSK, Uργο...); ENERGIE (IFP, Schneider Electric, GE...); INGENIERIE (Axens...); LUXE (LVMH, Guerlain...); TRANSPORT (Alstom...)

CONTACT :

Service Client **TRANSLEGA**

01 55 90 95 20

contact@translega.fr

www.translega.fr

TRANSLEGA

Groupe **TOPCHRONO**

8-10, rue Gustave Eiffel 92110 Clichy - Tél : 01 55 90 95 20

S.A.S. au Capital de 16.000 € - RCS Nanterre 380 434 266 - N° TVA : FR 34 380 434 266 - Code NAF 8299 Z